

Corbas, le 29 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se déroulera le :

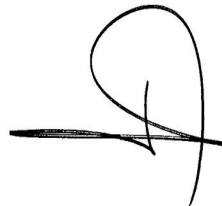
**jeudi 06 octobre 2022  
à 19 h 30  
Salle du conseil municipal - rdc de l'hôtel de ville**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour correspondant.

Conformément aux préconisations du conseil scientifique le port du masque reste recommandé pour les personnes positives, les cas contacts à risque et les personnes symptomatiques.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le maire,  
Alain VIOLLET



## POUVOIR

Je soussigné(e),

.....

Adjoint(e) au Maire – Conseiller(ère) Municipal(e) donne pouvoir, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivité Territoriales, à <sup>(1)</sup> :

M. - Mme : .....

pour voter en mon nom lors de la réunion du conseil municipal, qui doit se tenir le **jeudi 06 octobre 2022 à 19 h 30** dans le lieu habituel de ses séances.

**A Corbas,**

« Bon pour pouvoir » et signature

**(1) Dans le cadre de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 un conseiller municipal peut être porteur de 2 pouvoirs.**